

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA JEUNESSE DE LA
CULTURE ET DES SPORTS

Service de la Culture et des Fêtes

CP/CL

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations à caractère culturel pour l'année 2010

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les subventions sollicitées par différents groupements et associations dont les activités culturelles participent activement à la vie de la cité et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement. La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

Toutefois, deux d'entre elles revêtent un caractère spécifique :

- l'association Jeunes et Toiles qui présente en 2010 le 2^{ème} Festival de cinéma jeunesse au REX. En 2009, celui-ci avait rassemblé 4.000 spectateurs de 4 à 77 ans, près de 500 enfants en séances scolaires, auxquels s'ajoutent une centaine d'enfants lors d'ateliers et de lectures. Ce festival proposera des animations gratuites et des séances de cinéma au tarif unique de 100 F. La programmation, qui s'adresse aux plus jeunes comme aux plus grands, revêt un caractère intergénérationnel. Elle offrira 11 films de tous styles et de toutes époques. La Ville étant l'unique partenaire de l'association, il est proposé de lui verser une subvention de 8.000.000 F/CFP sur un budget global de 8.200.000 F/CFP pour cette opération.

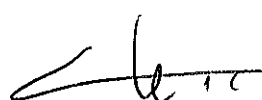
- l'association Pour la Sauvegarde du Patrimoine Classé du Vieux Temple : celle-ci effectue depuis 2007 des travaux de rénovation du Vieux Temple Protestant, situé au Boulevard Vauban, qui est un immeuble classé monument historique par la province Sud. Elle sollicite néanmoins la Ville pour la réalisation de travaux de soutènement et d'assainissement. Il est précisé que la Nouvelle-Calédonie a participé au financement de l'opération à hauteur de 12.000.000 F/CFP en 2008 et la province Sud participe à hauteur 52.500.000 F/CFP dans le cadre d'une autorisation de programme votée en 2007. Il est proposé de lui verser une subvention de 10.000.000 F/CFP sur un budget d'investissement global de 94.749.345 F/CFP pour ce projet.

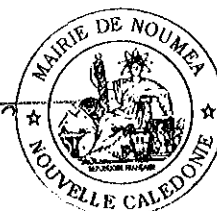
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de ces subventions et d'habiliter le Maire à signer avec les deux associations citées supra, les conventions de partenariat correspondantes définissant les obligations respectives des parties.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 17 février 2010

Le Maire,


Jean LEQUES



DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE CULTUREL RETENUES

Montant disponible fonctionnement : 38.430.000 F
 Montant proposé : 10.020.000 F
 Reste : 28.410.000 F

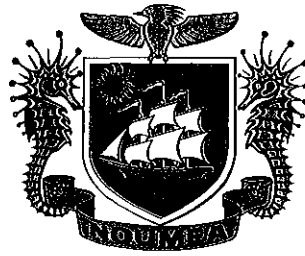
LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2010	MONTANT PERCU EN 2009	MONTANT SOLLICITE	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION JEUNES ET TOILES	Aide à l'organisation du 2ème Festival de cinéma jeunesse au REX	2008	8 200 000 F	8 000 000 F	8 000 000 F	-	La Ville mettra également à disposition de l'association les locaux du REX durant toute la période du Festival. En outre, elle assurera une mission de conseil auprès de l'association	8 000 000 F
ASSOCIATION PACIFIQUE ET COMPAGNIE	Aide aux projets de création de spectacles : "Criminel" et "Monstres Sacrés" et de diffusions : "V" et "Kamau"	1996	65 831 000 F	800 000 F	2 000 000 F	Gouvt NC : 5.000.000 F Province Sud : 5.000.000 F MAC : 5.000.000 F		800 000 F
COMITE MISS NOUVELLE-CALEDONIE	Aide à l'organisation de l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2010	2007	19 008 500 F	0 F	500 000 F	Gouvt NC : 6.000.000 F Province Sud : 5.000.000 F		300 000 F
ASSOCIATION COMPAGNIE CRIS POUR HABITER EXILS	Aide à la création du spectacle "Sauve-toi Pinocchio !" programmé au Théâtre de l'île	2006	2 800 000 F	50 000 F	400 000 F	Gouvt NC : 800.000 F Province Sud : 900.000 F MAC : 700.000 F		200 000 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2010	MONTANT PERCU EN 2009	MONTANT SOLLICITE	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION ALLIANCE CHAMPLAIN	Aide pour l'organisation de la semaine internationale de la langue française et de la francophonie ainsi que pour l'organisation du concours "Les Mots d'Or"	1985	1 666 477 F	100 000 F	100 000 F	Gouvt NC : 550.000 F Province Sud : 200.000 F MAC : 177.327 F Forum francophone : 400.000 F		100 000 F
ASSOCIATION L'ART DU SON	Aide pour l'accès de jeunes boursiers à l'enseignement musical	2008	28 200 000 F	0 F	800 000 F	Gouvt NC : 3.000.000 F Province Sud : 5.000.000 F MAC : 2.000.000 F		100 000 F
ASSOCIATION LA COMPAGNIE DE L'ARCHIPEL	Aide à la création du spectacle : "Une heure trente" diffusé au Théâtre de l'Ile	2002	4 520 000 F	200 000 F	800 000 F	Gouvt NC : 1.000.000 F Province Sud : 1.000.000 F MAC : 800.000 F		100 000 F
	Aide à la création du spectacle : "Comédie sur un quai de gare" diffusé au Centre d'art		2 100 000 F		400 000 F	Gouvt NC : 700.000 F Province Sud : 700.000 F MAC : 300.000 F		100 000 F
ASSOCIATION SCI- FI CLUB	Aide pour l'organisation d'activités liées à la science-fiction (jeux de rôles, costumes, la "Nuit du Fantastique", etc.)	1986	1 017 000 F	0 F	150 000 F	Gouvt NC : 150.000 F Province Sud : 150.000 F		100 000 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2010	MONTANT PERCU EN 2009	MONTANT SOLLICITE	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION HANDICAP ARTS LITTÉRATURE THEATRE EXPOSITIONS (HALTE)	Aide pour l'organisation de cours de théâtre, d'expositions et de conférences en faveur du public en situation de handicapé	2009	1 640 000 F	0 F	120 000 F	Gouvt NC : 350.000 F Province Sud : 400.000 F MAC : 150.000 F		120 000 F
ASSOCIATION COMPAGNIE ART'SCENIC	Aide pour finaliser la création du spectacle "Juste la fin du monde" de Jean-Luc LAGARCE	2009	650 000 F	0 F	400 000 F	Gouvt NC : 400.000 F Province Sud : 400.000 F MAC : 400.000 F		50 000 F
ASSOCIATION ORIGIN' TROUPE DE DANSE DE NOUVELLE- CALEDONIE	Aide au lancement de la troupe de danse	2009	1 065 000 F	0 F	150 000 F	Province Sud : 150.000 F MAC : 150.000 F	La Ville soutient les pratiques amateur	50 000 F
TOTAUX			136 697 977 F	9 150 000 F	13 820 000 F			10 020 000 F

Montant disponible subventions d'investissement : 15.300.000 F
 Montant proposé : 10.000.000 F
 Reste : 5.300.000 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2010	MONTANT PERCU EN 2009	MONTANT SOLLICITE	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CLASSE DU VIEUX TEMPLE	Aide pour les travaux de rénovation du Vieux Temple	1995	94 749 375 F	0 F	17 000 000 F	Province Sud : - 2007 (AP 52.500.000 F) - 2008 (2.000.000 F versés pour l'étude) - 2009 (12.000.000 F versés pour les travaux) Gouvernement NC : 2008 (12.000.000 F versés pour les travaux)	Avis favorable	10 000 000 F
TOTAUX			94 749 375 F	0 F	17 000 000 F			10 000 000 F



Contrôle de légalité le 10 MAR. 2010

VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, Le mardi 9 mars à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean LEQUES, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	M. Jean LEQUES	Mme Pascale CERTA
	M. Gaël YANNO	Mme Mireille LEVY
	Mme Isabelle CHAMPMOREAU	Mme Eliette COGNARD
	M. Michel VITTORI	Mme Maryse BRIATTE
	M. Jean-Claude BRIAULT	M. Eric ESCHEMBRENNER
	M. Jean-Claude DOUDOUTE	Mme Maraéa NEA
	Mme Maryse FRARIN LA MICHELLAZ	M. Mikaelé SEA
	Mme Dominique KORFANTY	Mme Tiaré LE GOFF
DATE DE CONVOCAION	M. Gérard VIGNES	M. Bill YAMAMOTO
01.03.2010	M. Charles ERIC	Mme Sonia LAGARDE
	M. Jean-Robert MONNIER	M. Christophe CHEVILLON
	Mme Malia MAUGATEAU	M. Frédéric DE GRESLAN
DATE D'AFFICHAGE	Mme Christiane TERRIER	Mme Kareen CORNAILLE
03.03.2010	M. Jean WASMAN	M. Atolomako Marco PULUIUVEA
	Mme Marie-Jo BARBIER-PONTONI	Mme Nicole FURIC
	Mme Virginie RUFFENACH	Mme Pascale DALY
	M. Laurent CASSIER	M. Michel CROMBEZ
	M. Luc DEVILLERS	Mme Gloria OUTU
	Mme Sylvie GRANDJEAN	M. David TEVAN
	M. Philippe BLAISE	Mme Lola LOMONT
	M. Kanyan Marc CASE	M. Christophe DELIERE

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Francine BEYNEY	M. Steve NEWLAND
		Mme Christine POELLABAUER	Mme Jacqueline BERNUT
		M. Karl-Stephan VIANNENC	M. Jean VANMAI
Nombre de présents	: 42	Mme Bernadette BRIZARD-DUMERY	Mme Marie-Laure LAFLEUR
Nombre de votants	: 51	Mme Sabrina KUMAR ép. ROSA-ASIK	M. Jean-Pierre DELRIEU
(9 procurations)		Mme Marguerite KATEA	

Madame Tiaré LE GOFF a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2010/144
attribuant des subventions à des divers groupements et associations
à caractère culturel pour l'année 2010

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **9 MAR. 2010**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2009/1219 du 22 décembre 2009 relative au budget primitif 2010 de la Ville,

VU la note explicative de synthèse n° 2010/04 du 16 février 2010,

La Commission de l'Action et des Echanges Culturels entendue en séance du 23 février 2010,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 10.020.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de Gestion courante", pour être versé aux organismes, groupements et associations suivants :

FONCTION 30 : Services communs

ASSOCIATION JEUNES ET TOILES (Aide à l'organisation du 2 ^{ème} Festival de cinéma jeunesse au REX)	8.000.000 F
ASSOCIATION PACIFIQUE ET COMPAGNIE (Aide aux projets de création de spectacles : "Criminel" et "Monstres Sacrés" et de diffusions : "V" et "Kamau")	800.000 F
ASSOCIATION COMITE MISS NOUVELLE-CALEDONIE (Aide à l'organisation de l'élection de Miss Nouvelle-Calédonie 2010)	300.000 F
ASSOCIATION COMPAGNIE CRIS POUR HABITER EXILS (Aide à la création du spectacle "Sauve-toi Pinocchio !" programmé au Théâtre de l'Ile)	200.000 F
ASSOCIATION ALLIANCE CHAMPLAIN (Aide pour l'organisation de la semaine internationale de la langue française et de la francophonie ainsi que pour l'organisation du concours «Les Mots d'Or»)	100.000 F
ASSOCIATION L'ART DU SON (Aide pour l'accès de jeunes boursiers à l'enseignement musical)	100.000 F
ASSOCIATION LA COMPAGNIE DE L'ARCHIPEL (Aide à la création du spectacle : "Une heure trente" diffusé au Théâtre de l'Ile) (Aide à la création du spectacle : "Comédie sur un quai de gare" diffusé au Centre d'Art)	100.000 F 100.000 F
ASSOCIATION SCI-FI CLUB (Aide pour l'organisation d'activités liées à la science-fiction)	100.000 F

ASSOCIATION HANDICAP ARTS LITTÉRATURE THEATRE EXPOSITIONS (HALTE) (Aide pour l'organisation de cours de théâtre, d'expositions et de conférences en faveur du public en situation de handicap)	120.000 F
ASSOCIATION COMPAGNIE ART"SCENIC (Aide pour finaliser la création du spectacle "Juste la fin du monde" de Jean-Luc LAGARCE)	50.000 F
ASSOCIATION ORIGIN' TROUPE DE DANSE DE NOUVELLE- CALEDONIE (Aide au lancement de la troupe de danse)	50.000 F

ARTICLE 2 /

Un crédit de 10.000.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 204 «subventions d'équipements» pour être versé à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Classé du Vieux Temple au titre de la participation aux travaux de rénovation du bâtiment classé monument historique.

ARTICLE 3 /

Le Maire est habilité à signer avec les associations pour la Sauvegarde du Patrimoine Classé du Vieux Temple et Jeunes et Toiles, les conventions de partenariat correspondantes, définissant les modalités de versement des subventions et les obligations respectives des parties.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de la Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.


DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE - 9 MAR. 2010


POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 10 MAR. 2010

Le Maire,

DESTINATAIRES :
SUBD. ADMINIS. SUD - 1
D. F. (dont T.P.S.) - 2
D.A.V.Q. (S.C.F). - 1
AFFICHAGE - 1


Jean LEQUES



Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le **10 MAR**
au Commissaire Délégué



~~est~~

publié le **11 MAR. 2011**
est exécutoire de plein droit.

Pour le Maire et par délégation,


Jean-Claude OUBOUTE

Conseiller Adjoint au Maire

chargé de la sécurité publique, de l'administration générale
et des ressources humaines